Table des matières

Préambule 2

Formations continues certifiées de la HEP Vaud 2

Enjeux d'une formation en didactique du français langue seconde 2

Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud 3

Séance d'information 3

Présentation générale de la formation 4

Compétences travaillées 4

Public cible 4

Organisation des études 5

Programme de la formation 7

Calendrier de la formation 17

Structure modulaire du programme 18

Tableau de correspondance entre les modules et les compétences visées 18

Principes de l'évaluation 19

Lieu de la formation 19

Direction 19

Équipe pédagogique 19

Évaluation des modules et du cursus 20

Frais d'inscription et taxes 20

Services aux participant·e·s 21

Service académique 21

Conditions d'admission 21

Procédure d'inscription à la formation 21

Conditions spécifiques aux enseignant·e·s vaudois·es ou personnels d'établissements subventionnés par l'État de Vaud 23

Inscription en tant qu'auditrice ou auditeur 23

Carte d'inscription 23

Conditions en cas de désistement 23

Délivrance des titres et du supplément au diplôme 24

Campus de la HEP Vaud 24

Base juridique 24

Préambule

Formations continues certifiées de la HEP Vaud

Ce programme de formation est proposé par la HEP Vaud via la Filière des formations postgrades et l'Unité d'enseignement et de recherche « Didactique du français ».

Les formations de type :

- *Certificate of Advanced Studies* (CAS) (entre 10 et 29 crédits ECTS[1])
- *Diploma of Advanced Studies* (DAS) (entre 30 et 59 crédits ECTS)
- *Master of Advanced Studies* (MAS) (minimum 60 crédits ECTS)

sont des formations continues certifiées qui font suite à une formation de base (titre d'enseignement, bachelor, master ou titre jugé équivalent).

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud offrent aux professionnel·le·s actif·ve·s dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de l'éducation, de la santé et du social l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes, au sein d'organisations publiques ou privées.

La Filière des formations postgrades ainsi que les Unités d'enseignement et de recherche (UER) concernées par la thématique de la formation s'engagent à concevoir l'ingénierie de la formation prévue, à mener à bien l'intégralité de la formation et à assurer un suivi qualité permettant l'amélioration constante des prestations fournies.

La formation que l'on propose ici débouche sur l'obtention du **titre CAS Didactique du français langue seconde (CAS FLS)**.

Cette formation qui débutera en septembre 2022 dure deux ans et représente la 8e édition d'une expérience initiée en 2009 à la HEP Vaud.

Enjeux d'une formation en didactique du français langue seconde

Dans nos sociétés plurielles et multiculturelles, l'école s'adapte à la diversité des cultures et des langues. Le souci d'intégrer les élèves issus de la migration est devenu une priorité du système scolaire, comme en témoignent les instructions officielles depuis ces trente dernières années. Le projet *Concept 360* de l'Instruction publique du canton de Vaud est aujourd'hui sans équivoque sur ce point. En effet, cette reconnaissance par les instances ne se borne pas à prendre acte de la présence des élèves allophones dans les classes, mais vise bien leur insertion effective : comment les accueillir ? Comment proposer des enseignements qui soient adaptés à leurs besoins dans une logique de progression ? Comment choisir les outils pour préparer leur orientation ?

Dans la logique de ce questionnement, la fonction des structures d'accueil sous leurs différentes formes – classes d'accueil, groupes d'accueil ou encore cours intensifs de français – est de faciliter cette insertion avec une attention marquée pour les cours visant l'apprentissage du français dit langue seconde ou appelé encore langue de scolarisation. Car, ici, la langue recouvre quelques enjeux qu'il est nécessaire de rappeler. Premièrement, elle peut être pratiquée d'une manière ou d'une autre dans le contexte suisse romand, elle peut donc être acquise en dehors du système scolaire. Ce qui signifie que l'école doit composer avec ces différents lieux d'apprentissage et tisse des liens entre ce qui est dicible ou non selon les situations de communication. Deuxièmement, elle est objet d'enseignement et devient dans le même mouvement un outil d'apprentissage : on l'apprend pour apprendre autre chose. Somme toute, sa maitrise conditionne à la fois l'insertion scolaire, l'intégration sociale et culturelle des élèves.

[1] ECTS: *European Credit Transfer and Accumulation System*. Un crédit ECTS équivaut à 25-30 heures d'apprentissage

Les défis de la didactique du français langue seconde (désormais FLS) sont dès lors multiples. Il ne s'agit pas seulement de développer les compétences langagières des élèves, mais d'engager une réflexion plus large sur des questions socioculturelles et interculturelles. Si les outils didactiques trouvent aujourd'hui leur validité sur le terrain, c'est qu'ils considèrent l'ensemble des problématiques liées à la migration, à l'altérité et au plurilinguisme au sein de nos sociétés. Nous entrons désormais dans une didactique qui tient compte des contingences des apprenant·e·s, de leur parcours migratoire, scolaire et culturel et de leurs projets d'insertion. Nous sommes bien dans une sociodidactique perméable aux réalités des contextes situés en dehors de la classe qui permet de choisir les objets et de privilégier les dispositifs à partir des capacités des élèves, et qui vont au-delà d'une perspective uniquement scolaire. C'est dans cette lignée que le travail de l'enseignant·e de FLS prend véritablement son sens. C'est aussi dans cet esprit qu'a été conçue l'architecture de cette formation, en maintenant toujours une articulation entre ces deux espaces que sont la classe, où l'on apprend, et le contexte social et culturel, où l'on construit de nouvelles appartenances. Certes, l'équilibre est parfois fragile, mais il est le seul garant d'une approche globale de l'élève allophone pour qui l'apprentissage du français recouvre des enjeux majeurs dans et en dehors du système scolaire.

Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud offrent aux participant·e·s l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes.

Pour ce faire, nos formations se fondent notamment sur les principes suivants :

- former des professionnel·le·s capables d'une approche réflexive et autocritique de leurs intentions, de leurs actions et de leurs résultats
- former des professionnel·le·s capables de formaliser des réflexions en mobilisant ressources théoriques, savoirs professionnels et expériences pratiques
- prendre en compte l'expérience des participant·e·s, l'environnement socioprofessionnel de chacun·e et les conditions d'exercice de leur pratique
- s'appuyer sur des problématiques professionnelles identifiées et des situations significatives
- faire appel à des modalités pédagogiques variées, alliant apports conceptuels, mises en situation, débats, travaux en groupe, échanges avec les milieux professionnels en Suisse et à l'étranger
- favoriser les interactions et s'appuyer sur les ressources collectives et variées des participant·e·s et d'expert·e·s afin de participer à la co-construction des savoirs dans une optique de développement et d'enrichissement mutuel
- offrir des espaces d'intégration pour favoriser un transfert effectif dans les pratiques professionnelles et la création de liens entre les divers éléments de formation
- inclure dans la formation les résultats récents de la recherche

Séance d'information

Une séance d'information aura lieu à la HEP Vaud le **jeudi 20 janvier 2021 de 17h30 à 18h30**. Elle vous permettra de recevoir des informations utiles sur la structure du programme, les objectifs d'enseignement et les conditions d'admission. Un moment d'échange suivra la présentation et permettra d'aborder des intérêts et des questions plus individuelles.

Si les conditions sanitaires le permettent, la séance se tiendra en salle **C33-720**. Une information plus précise vous parviendra par courriel.

À des fins d'organisation, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire jusqu'au **14 janvier** par courriel à l'adresse : filiere-pg@hepl.ch. L'entrée est libre, votre inscription nous permet toutefois d'adapter l'organisation de ce moment d'échange.

Présentation générale de la formation

Compétences travaillées

À l'issue de la formation, les participant·e·s seront capables de :

En termes de **connaissances et de compréhension** :

1) mobiliser les savoirs sur les langues et leur diversité
2) comprendre l'architecture des objets à enseigner

Du point de vue de l'**application des connaissances et de la compréhension** :

3) se référer aux concepts de la didactique du FLS pour organiser leur enseignement et pour motiver leurs choix méthodologiques
4) planifier les apprentissages selon les référentiels choisis et développer des outils didactiques pour les adapter aux contextes et aux besoins des apprenant·e·s allophones
5) prendre en compte la langue et la culture d'origine comme ressource pour tous les élèves et faire de la classe un lieu ouvert à la diversité
6) amener l'élève allophone à une autonomie langagière, qui lui permet de rejoindre une classe ordinaire et répondre aux exigences de l'enseignement du français tel que le définit le PER

En termes de **capacité de former des jugements** :

7) agir de façon éthique et responsable en se référant aux savoirs relatifs à la migration, issus de la sociologie et des sciences de l'éducation
8) analyser leur propre posture face à l'altérité et construire un questionnement éthique sur la diversité culturelle
9) évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences en tenant compte de la spécificité des parcours d'élève allophone

Savoir-faire en termes de communication :

10) accompagner l'élève allophone vers une insertion scolaire, sociale et culturelle, en collaboration avec des associations ou des institutions d'aide aux migrants
11) travailler à la réalisation des objectifs éducatifs de l'école avec tous les partenaires concernés, notamment avec les parents et les enseignant·e·s des classes ordinaires

Du point de vue de la **capacité d'apprentissage en autonomie** :

12) utiliser les outils engagés dans la formation pour comprendre davantage le monde de la migration et pour élaborer des dispositifs innovants

Les buts de cette formation sont conformes aux exigences pour la formation continue de niveau tertiaire du Cadre de qualification national (nqf.ch-HS) adopté par les hautes écoles suisses.

Public cible

Cette formation est ouverte aux enseignant·e·s des cantons romands ou d'autres régions francophones, en activité. Elle s'adresse à tout·e enseignant·e concerné·e dans sa pratique professionnelle par l'enseignement à des élèves allophones, soit en classe ordinaire, soit en structure d'accueil (cours intensifs de français, groupes et classes d'accueil).

Organisation des études

Le dispositif de formation est planifié selon un principe modulaire. Quatre modules thématiques, un module d'intégration, ajouté à un module de certification finale constituent la charpente du CAS FLS. Les modules thématiques traitent de problématiques liées à la migration, au plurilinguisme, à l'intégration scolaire des élèves allophones et à la construction de projet à la sortie de la classe d'accueil. Le module d'intégration sert à articuler les compétences acquises au cours de chaque module thématique et à permettre aux apprenant·e·s de créer des liens entre les différentes interventions. À propos de l'évaluation de la formation, les quatre modules thématiques font l'objet d'une certification en cours de formation pour aboutir en fin de cursus à la rédaction d'un dossier complet de formation (portfolio).

Du point de vue de la répartition des cours, chaque module prévoit en moyenne trois rencontres de deux jours entiers sur le site de la HEP Vaud. Ces sessions ou unités de formation ont lieu chaque mois. Cela signifie que chaque participant·e a un temps dans le cadre professionnel pour expérimenter les contenus de formation, pour se documenter ou pour faire des lectures liées aux contenus traités.

Au sujet du volume de travail, le programme représente globalement un total de 450 heures de travail, dont 200 sont prévues pour les cours à la HEP Vaud, ce qui représente 15 ECTS. La durée du programme standard est de deux ans. Cette durée d'études peut être, au maximum, doublée (congés éventuels compris, cas particuliers réservés ; s'informer auprès du Service académique). Le tableau ci-dessous résume la répartition annuelle et les intitulés de chaque module, ainsi que le nombre de crédits et la durée.

Année 1		Année 2	
Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	Semestre de printemps
Module L'élève allophone dans l'école 3 ECTS - 6 jours	Module Parcours vers l'autonomie 2 ECTS - 4 jours	Module Migration : regards croisés 3 ECTS - 6 jours	Module Plurilinguisme et contacts des langues 3 ECTS - 6 jours
Module Intégration 2 ECTS - 4 jours			
Module Travail de certification finale 2 ECTS - 4 jours			

Par rapport aux contenus proposés, la formation est construite selon trois axes distincts. Ces axes permettent à la fois de découper les objets de formation et de marquer les composantes du métier d'enseignant·e pour l'accueil des élèves allophones :

— l'axe **réflexif** pour penser le rapport à soi en tant que locuteur·rice plurilingue et pour développer des outils d'analyse de la pratique

— l'axe **sociodidactique** pour situer les contextes associés à la migration et aux parcours des élèves allophones, pouvant avoir des conséquences sur les modes d'intervention en classe

— l'axe **didactique et méthodologique** pour se construire des référents sur les objets à enseigner (langues et cultures) et sur les dispositifs, connaitre les moyens d'enseignement disponibles et les gestes professionnels pour le faire

Ces trois axes sont en constante interaction dans l'exercice de la profession. Même s'ils font l'objet d'un traitement spécifique dans le cadre de la formation, ils sont souvent mis en discussion pour souligner leur imbrication. Le tableau ci-dessous détaille les contenus et les objectifs visés par ces trois axes.

Axes	Concerne	Vise à
Axe réflexif	– le rapport au savoir et au développement personnel des participant·e·s – le rapport à l'altérité culturelle et linguistique – l'analyse de la pratique professionnelle	– analyser sa propre posture face à l'altérité et à la diversité – développer une réflexion sur les apports et les défis d'une société plurielle et multiculturelle – expérimenter la variation – outiller une analyse de la pratique
Axe sociodidactique	– les apports de la sociolinguistique, de l'anthropologie et de la sociologie – les politiques des langues – les politiques d'immigration – les mesures d'insertion / d'intégration	– comprendre les enjeux de la migration d'un point de vue social, culturel, politique et sociolinguistique – susciter un questionnement éthique – (re)découvrir les documents officiels (CIIP, Conseil de l'Europe)
Axe didactique et méthodologique	– les modèles de référence pour développer des savoirs disciplinaires – les outils d'enseignement (moyens et plans d'étude) – les interactions didactiques et les gestes professionnels	– disposer de références conceptuelles sur les langues et l'apprentissage des langues – se construire une boîte à outils pour agir en situation – définir et expliciter l'action didactique

Quant au dispositif de formation, le CAS FLS privilégie une perspective qui concilie les apports de formation et les besoins des participant·e·s. En effet, la formation doit répondre aux préoccupations contextualisées des enseignant·e·s, tout en leur fournissant de nouveaux outils (conceptuels ou praxéologiques) pour développer et analyser leur pratique. À cet égard, les expériences et les propositions des participant·e·s sont garantes d'un lien fort entre apports théoriques et analyses/ expérimentations de situations concrètes de classe. En bref, les échanges se feront à partir de deux sources d'information qui viendront constamment alimenter les réflexions :

— apports théoriques, issus de la didactique du français (langue étrangère, langue première, langue seconde) et de ses disciplines contributives

— apports du terrain qui proviennent de situations concrètes de classe par le biais de récits d'expérience des participant·e·s, de productions d'élèves ou encore de dispositifs d'enseignement mis à l'épreuve de la pratique

Quant aux modalités de travail, elles s'orientent vers deux formes complémentaires :

— des ateliers qui permettent de présenter, d'analyser et de créer des dispositifs d'enseignement (activités didactiques, séquences d'apprentissage, grilles d'analyse, etc.)

– des échanges dans lesquels participant·e·s et formateur·trice·s ouvrent un espace de parole pour réfléchir ensemble, se questionner, partager et être critique

Comme l'indique le schéma suivant, apports théoriques, apports de terrain, échanges et ateliers constituent la charpente de chaque session de formation :

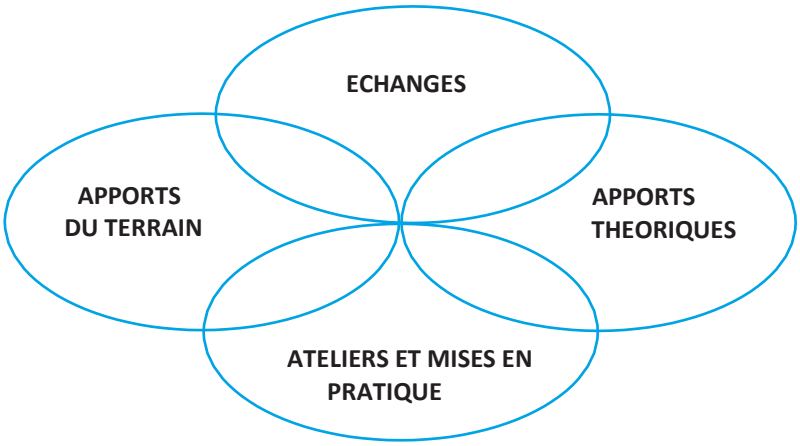

Programme de la formation

Le programme tel qu'il est remanié pour la rentrée 2022 permet une rentrée annelle. Grâce à une modularité renforcée, la formation démarre par une journée d'introduction qui pose les notions de base de la discipline FLS et par le module « l'élève allophone dans l'école ».

Introduction à la formation

Cette journée donnera une vue d'ensemble de la formation, de ses contenus et de ses objectifs ainsi que les informations utiles sur les certifications proposées. Par ailleurs, elle permettra une description du champ didactique du FLS qui servira de cartographie aux différents apports méthodologiques de la formation et aux notions fondamentales qui les accompagnent.

Sera aussi abordé un contenu type de l'enseignement des langues secondes : la compréhension de l'oral. L'enseignement de ce savoir-faire indispensable à l'élève allophone suppose des outils spécifiques – théoriques et pratiques – qui feront l'objet d'une réflexion didactique.

Contenus

- architecture de la formation et articulation de ses contenus
- précisions sur les certifications
- champ didactique du FLS : définition et mise au point
- compréhension de l'oral : compétence d'entrée dans l'apprentissage du FLS

Module : L'élève allophone dans l'école (3 crédits)

Donner une place à l'élève allophone dans l'école

Ce module vise d'abord à outiller les enseignant·e·s pour faciliter l'accès des élèves à l'écrit dans une logique de progression et en tenant compte de la place majeure accordée à toutes formes d'écrits dans notre système scolaire. Une réflexion est menée avec les participant·e·s sur les formes d'inégalités, du point de vue de l'accès à la culture écrite, pour l'élève qui commence une scolarité en Suisse romande.

Les contenus s'orientent d'abord vers une description des étapes et des processus en jeu pour adopter le système d'écriture et orthographique du français pour celles et ceux qui débutent dans l'apprentissage de la langue écrite. Ils proposent ensuite une batterie de moyens pour évaluer les capacités des élèves et leur offrir un enseignement adapté à leurs besoins.

Que ce soit pour l'enseignement de la lecture ou pour l'enseignement de l'écriture émergente, l'exploration des dispositifs est toujours conduite pour analyser leur validité sur le terrain en fonction des contextes d'enseignement des participant·e·s.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
DF300-1	Entrer dans l'écrit	**2**	**-**
DF300-2	Lire et comprendre	**2**	**-**
DF300-3	Produire des textes variés	**2**	**-**
	Total	**6**	**-**

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure dans une perspective **didactique** pour le développement de la *lecture de* :

— comprendre le fonctionnement du système phonologique et graphique du français
— maitriser les composantes de l'acte de lire
— cibler les difficultés des élèves en lecture et y remédier
— mobiliser un éventail de dispositifs en lecture

Au terme de ce module, les participant·e·s sont en mesure dans une perspective **didactique** pour le développement de *l'écriture* de :

— analyser les productions écrites d'élèves et évaluer leurs capacités langagières
— proposer une modélisation didactique d'un genre
— maitriser l'architecture d'une séquence de *S'exprimer en français* et la transformer en fonction des contextes d'enseignement (capacités des élèves, contexte institutionnel, type de classe, etc.)

Modalités pédagogiques

Exposés, échanges de pratique, analyse/expérimentation/création de dispositifs d'enseignement.

Modalités de certification du module

Le travail pour évaluer les acquis du module prévoit la rédaction en autonomie de la planification partielle d'une séquence didactique. Il s'agit d'abord de montrer la cohérence entre les intentions didactiques prévues et les contraintes du contexte d'enseignement : âge et capacités des élèves, contexte scolaire, perspective d'intégration, collaboration avec les pairs, etc. Mais ce travail invite surtout à présenter les objets à enseigner (genre de texte et ses composantes), les tâches et la production visée à la fin de la séquence. Rappelons que ce travail s'inscrit dans la perspective du travail final où il sera attendu de fournir un descriptif complet de la séquence et des tâches prévues pour les élèves.

Des consignes plus détaillées seront remises aux participant·e·s au cours de la formation.

Entrer dans l'écrit

Contenus

— description du système phonologique et graphique du français
— développement de la conscience phonologique chez les élèves (définition et exploration des moyens d'enseignement)
— alphabétisation : défis et pistes didactiques
— écriture émergente et acquisition de l'orthographe (au sens large)
— élaboration de grilles d'évaluation pour permettre l'autorégulation des erreurs orthographiques des élèves

Intervenante invitée

— Danièle Frossard (à confirmer)

Lire et comprendre

Contenus

— composantes de la lecture (compréhension et décodage)
— sources de difficultés des élèves en lecture
— proposition, mise en discussion et expérimentation d'une variété de dispositifs pour lire et apprendre à lire (lecture en dyades, cercles de lecture, lecture silencieuse, etc.)

Intervenante invitée

— Sonia Guillemin

Produire des textes variés

Contenus

— les textes comme outils d'enseignement et modélisation didactique des genres
— analyse de productions de textes d'élèves et évaluation de leurs capacités langagières
— les séquences didactiques *S'exprimer en français* : des dispositifs adaptables aux classes d'accueil

Module : Parcours vers l'autonomie (2 crédits)

Donner accès à la scolarité ordinaire

Ce module traite de l'étape finale du parcours d'un·e élève de classe d'accueil, c'est-à-dire celle qui doit le conduire à une autonomie suffisante pour rejoindre une classe ordinaire. Il s'agit en premier lieu de comprendre les enjeux et les étapes d'une intégration réussie, mais également de situer l'élève par rapport aux exigences du PER, afin de valoriser les acquis de l'apprenant·e et pour anticiper les défis qui l'attendent.

Nous proposons également une réflexion sur le développement des capacités langagières des élèves à partir des disciplines dites non linguistiques (DNL) et des dispositifs immersifs qui servent de support pour encourager l'acquisition de la langue par le biais d'une diversité de matières scolaires.

Enfin, pour clore ce module, nous dressons un état des lieux des pratiques actuelles relatives à l'enseignement de la grammaire et du lexique, deux incontournables de la classe de langue, en interrogeant notamment leur place dans l'enseignement de la langue de scolarisation.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
DF400-1	Parcours d'élèves et intégration dans les classes ordinaires	**2**	-
DF400-2	Outils pour l'enseignement de la langue de scolarisation	**2**	-
	Total	**4**	-

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure dans une perspective **sociodidactique** de:

— connaitre les étapes et les défis d'une intégration en classes ordinaires
— situer les capacités de l'élève en fonction des exigences des plans d'étude (français langue première, FLS, DNL)
— maitriser les enjeux pour faciliter une intégration alliant les capacités de l'élève, sa construction de projet et les structures institutionnelles disponibles
— organiser un suivi de l'élève au sortir de sa classe d'accueil en collaboration avec les enseignant·e·s des classes ordinaires

Les participant·e·s seront en mesure dans une perspective **didactique** de :

— situer les lieux d'apprentissages de la langue et en tirer profit en classe de français
— choisir les objets appartenant aux autres didactiques et les adapter au cours de français
— articuler l'enseignement de la grammaire et du lexique à l'enseignement de la langue dans une perspective de scolarisation

Modalités pédagogiques

Exposés, échange de pratique, analyse/expérimentation de dispositifs d'enseignement.

Modalités de certification du module

La certification consistera à analyser une production d'élève et à proposer des remédiations en fonction des capacités détectées. Il s'agit également de pronostiquer, donc de donner un préavis sur la structure la plus adaptée à cet·te élève et de mettre en place des mesures pour que son intégration réussisse.

Parcours d'élèves et intégration dans les classes ordinaires

Contenus

— l'évaluation pronostique au cœur de l'intégration des élèves allophones
— plans d'étude du FLS en articulation avec le PER et le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)
— structures institutionnelles pour l'intégration des élèves allophones : promotion et suivi des élèves
— développement des capacités langagières des élèves à partir des disciplines scolaires autres que le français (DNL) et des démarches immersives (EMILE-CLIL)
— différenciation des apprentissages

Intervenants invités

— Christophe Blanchet
— Laurent Gajo

Outils pour l'enseignement de la langue de scolarisation

Contenus

— états des lieux sur les pratiques d'enseignement de la grammaire et du lexique en didactique du FLS
— dispositifs originaux pour travailler la langue
— analyse de séquences d'enseignement incluant les objets lexique et grammaire

Module: Migration : regards croisés (3 crédits)

Donner un visage au migrant dans le paysage de la mondialisation

Ce module permet de comprendre les évolutions successives des propositions didactiques au cours de l'histoire des méthodologies d'enseignement des langues. Nous approfondissons deux orientations actuelles de l'enseignement du FLS : l'approche communicative et la perspective actionnelle, qui permettent aux enseignant·e·s d'avoir une prise sur les objets à enseigner et de construire des dispositifs adéquats pour le faire.

Il s'agit aussi de montrer qu'une des spécificités de la didactique du FLS tient à ses zones d'emprunts. Certains dispositifs d'enseignement appartiennent en effet à la didactique du français langue étrangère, d'autres à la didactique du français langue première, d'autres encore à la didactique du plurilinguisme.

Les contenus proposés servent également à reconnaitre la singularité de l'élève allophone et à lui donner un visage au-delà des stéréotypes et des préjugés. Afin de mieux comprendre la migration, nous proposons de définir l'intégration sociale, scolaire et linguistique de l'élève à partir des apports de la sociologie et de l'anthropologie, deux des disciplines contributives à la didactique du FLS.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
DF100-1	Altérité, interculturalité et migration	-	2
DF100-2	Histoire des méthodologies d'enseignement des langues	-	2
DF100-3	De l'approche communicative à la perspective actionnelle	-	2
	Total	-	6

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure dans une perspective **sociodidactique** de :

- maitriser les concepts nécessaires à la compréhension de la migration (intégration, insertion, politique d'immigration, acculturation, etc.)
- mettre en œuvre des dispositifs didactiques et pédagogiques pour comprendre l'altérité
- connaitre l'ensemble des structures d'accueil disponibles dans le canton de Vaud et leurs rôles

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure dans une perspective **didactique** de :

- situer les orientations majeures de la didactique du FLE au cours de son évolution
- déterminer les emprunts des manuels de FLE à partir de l'étude des courants méthodologiques au cours de l'histoire de l'enseignement du français
- transformer les activités issues de manuels de FLS et de FLE dans une visée communicative et actionnelle
- mettre en œuvre des notions didactiques propres à l'enseignement du FLS (tâche, acte de langage, séquence didactique, compétence de communication, etc.) dans la classe

Modalités pédagogiques

Exposés, échange de pratique, analyse/expérimentation/création de dispositifs d'enseignement.

Modalités de certification du module

Le travail visé à la fin de ce module est la rédaction de deux textes. Le premier est un commentaire critique sur la base d'une lecture traitant de la migration. Le deuxième est une analyse d'une page de manuel d'enseignement dans le but de la transformer selon une perspective actionnelle.

Des consignes plus détaillées seront remises aux participant·e·s au cours de la formation.

Altérité, interculturalité et migration

Contenus

— données sociologiques et historiques de la migration en Suisse : entre assimilation, intégration et insertion
— altérité et interculturalité, au-delà des stéréotypes et des préjugés
— structures d'accueil dans le contexte vaudois : rôles et postures professionnelles

Intervenant·e·s invité·e·s

— Spomenka Alvir
— Christophe Blanchet
— Stéphanie Bauer
— Martine Dang

Histoire des méthodologies d'enseignement des langues

Contenus

— Présentation des grands courants méthodologiques d'enseignement des langues étrangères
— Analyse de moyens d'enseignement et de pratiques de classe à la lumière de l'évolution des méthodologies
— Travail sur les représentations de l'enseignement des langues

De l'approche communicative à la perspective actionnelle

Contenus

– caractéristiques de l'approche communicative et de la perspective actionnelle
– la perspective actionnelle, autour de la notion de tâche et de projets de communication
– planification de séquences d'enseignement dans une perspective actionnelle

Intervenante invitée

– Véronique Laurens

Module : Plurilinguisme et contacts des langues (3 crédits)

Donner la parole au migrant dans un espace multilingue

Orienté vers la parole de l'Autre, ce module porte sa focale sur la diversité des langues dans la classe et la place de ces langues dans l'apprentissage du français. Connus sous l'étiquette d'approches plurielles ou encore d'éveil aux langues, plusieurs dispositifs sont proposés, dont les avantages sont multiples : valoriser l'identité des apprenant·e·s, construire des savoirs à partir de leurs compétences plurilingues et pluriculturelles, interpréter et réguler leurs difficultés d'apprentissage. Cette méthodologie qui mobilise la(les) langue(s) de l'élève comme ressource vise principalement un enseignement décloisonné et intégré de la langue de scolarisation. Et la classe d'accueil constitue, par excellence, le lieu de ces échanges.

S'orienter vers la parole de l'Autre ouvre dans un deuxième temps sur la question des liens à tisser entre les partenaires de l'éducation, notamment entre l'école et la famille. Ce module permet à l'enseignant·e de se doter d'outils en matière de dialogue avec le migrant, qui évitent les pièges d'une communication asymétrique et qui lui fassent connaitre les ressources de l'interprétariat.

Enfin, la parole de l'Autre s'inscrit dans une matérialité phonique : la voix et le corps. Nous explorons ainsi les dimensions qui ont une influence sociale et culturelle sur l'expression et la réception du message, comme l'intonation, le rythme, la phonétique, les attitudes, les mouvements, la distance entre locuteurs, etc.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
DF200-1	Notions de sociolinguistique et d'éveil aux langues	-	**2**
DF200-2	Approches plurilingues et pluriculturelles	-	**2**
DF200-3	Dialogues à instaurer	-	**2**
	Total		**6**

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure dans une perspective **sociodidactique** de :

— connaitre les modèles sociolinguistiques du contact des langues
— maitriser les concepts invitant à donner une dimensions plurilingue aux apprentissages
— mesurer les enjeux des choix politiques, scolaires et didactiques sur la question des langues
— prendre conscience des enjeux, des apports et des défis de l'entretien d'accueil

Au terme de ce module, les participant·e·s sont en mesure dans une perspective **didactique** de :

— analyser des supports plurilingues (album bilingues, moyens d'enseignement)
— s'approprier les méthodologies spécifiques aux approches plurielles (EOLE, CARAP, Evlang, ELODIL, etc.) pour développer les compétences plurilingues de l'élève allophone
— maitriser des dispositifs innovants misant sur les interactions entre les langues d'origine et le français (sacs d'histoire, albums plurilingues, kamishibaï)

Modalités pédagogiques

Exposés, échange de pratique, analyse/expérimentation/création de dispositifs d'enseignement, écriture réflexive.

Modalités de certification du module

Le travail attendu à la fin de ce module se présente sous la forme d'un écrit réflexif. Celui-ci engage l'exploration d'une nouvelle langue, qui ne fait donc pas partie de votre répertoire langagier. Cette recherche documentaire propose dans un premier temps d'explorer cette langue sur plusieurs aspects (linguistiques, sociolinguistiques et culturels). Dans un deuxième temps, elle invite à vous questionner sur votre propre parcours langagier. Enfin, elle vous amène à considérer la présentation de cette langue dans votre classe, soit en convoquant des activités de découverte, soit en proposant des démarches interlinguistiques.

Notions de sociolinguistique et d'éveil aux langues

Contenus

— statuts et politiques des langues
— diversité et contact des langues de la classe
— place de la langue de l'élève dans les dispositifs didactiques

Intervenant·e·s invité·e·s

— Chiara Bemporad
— Jean-François de Pietro
— Carole-Anne Deschoux

Approches plurilingues et pluriculturelles

Contenus

— expérimentation d'une autre langue pour cibler les divergences et les similitudes avec le français : apprendre et parler japonais
— dispositifs plurilingues pour travailler le fonctionnement de la langue (vocabulaire et orthographe)
— dispositifs plurilingues pour faire produire des textes (kamishibaï et sacs d'histoire)
— modalités des messages oraux : intonation, phonétique, corps et gestes et leurs variations culturelles
— développement des stratégies des élèves pour faciliter leur compréhension orale

Intervenant·e·s invité·e·s

– Chiara Bemporad
– Christian Rehm
– Mayumi Shiotani

Dialogues à instaurer

Contenus

– entretiens d'accueil et enjeux des échanges avec des personnes migrantes
– médiation culturelle et interprétariat communautaire

Intervenants invités

– Jean-Claude Métraux
– Interprète et formateur pour l'association d'interprétariat communautaire Appartenances (à confirmer)

Module : Intégration (2 crédits)

Dans une perspective d'intégration, les unités de ce module synthétisent et articulent les contenus traités dans chacun des modules précédents. Cette façon de procéder vise d'une part à assurer le lien entre les trois axes de travail : didactique, sociodidactique et réflexif, même si l'accent est porté ici sur ce dernier élément. D'autre part, la complexité du monde migratoire et les problématiques associées à l'intégration socioculturelle, linguistique et scolaire des élèves allophones ont fait l'objet d'un traitement séparé. C'est donc dans un esprit de cohérence que chaque unité de ce module met en perspective les apports théoriques, les témoignages d'expériences, les pratiques de classe et les réflexions en situation des participant·e·s, en les faisant réfléchir sur leur rapport aux langues, à l'altérité et sur la construction de leur rôle professionnel.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
DF500-3	La classe d'accueil dans l'école	**1**	**-**
DF500-4	Rôles de l'enseignant·e d'accueil	**1**	**-**
DF500-1	Altérité et didactique	**-**	**1**
DF500-2	Devant la langue autre	**-**	**1**
	Total	**2**	**2**

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure dans une perspective **réflexive** de :

- assurer la cohérence entre les problématiques larges de la migration et les contenus didactiques et méthodologiques développés dans les modules thématiques
- garantir une perspective réflexive qui associe les représentations, l'expérience et les savoirs issus des sciences contributives

Modalités pédagogiques

Séminaire, rédaction du journal de bord, lecture de textes.

Modalités de validation du module

Présence active et régulière des participant·e·s.

La classe d'accueil dans l'école

Contenus

— construction d'une boîte à outils pour revisiter sa propre pratique professionnelle et les relations tissées avec les partenaires de l'école

— effets de la formation sur les choix des objets, des dispositifs didactiques et des moyens d'enseignement

Rôles de l'enseignant·e d'accueil

Contenus

— (re)définition des missions de l'enseignant·e d'accueil et des enjeux de la profession

— catalogue de tâches et négociation du cahier des charges

— soutien à l'enseignement et partenariats

Altérité et didactique

Contenus

— diversité des rôles de l'enseignant·e d'accueil : entre didactique et psychopédagogie, un équilibre à préserver

— mises en lien entre les apports de formation et les contextes d'enseignement

Devant la langue autre

Contenus

— interlangue, statuts des erreurs des apprenant·es et modalités de régulation des apprentissages

— réflexion sur les biographies langagières des élèves allophones

— portfolio des langues et activités EOLE

Module : Travail de certification finale (2 crédits)

Ce module est consacré à la construction de la certification finale de la formation et de la préparation des évaluations associées à chaque module.

Pour la certification finale, le portfolio demandé doit présenter les pièces suivantes :

- une exploration d'une langue inconnue (caractéristiques linguistiques : phonétique, écriture, syntaxe) élaborée avec un·e informateur·rice et compte rendu qui documente l'expérience personnelle de l'altérité linguistique et culturelle (axe réflexif)
- une élaboration d'une séquence didactique en FLS qui permettra de mettre en œuvre les acquis de la formation (axe didactique et méthodologique)
- un journal de bord rédigé dans le cadre du séminaire d'intégration qui permet d'examiner, de s'approprier et de synthétiser les acquis tout au long de la formation (axe réflexif, didactique et sociodidactique).

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
DF600-1	Accompagnement vers la certification	2	2
	Total	2	2

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure (dans une perspective réflexive, sociodidactique et didactique) de :

- construire leur portfolio de formation qui rend compte du parcours de formation et qui synthétise les contenus abordés
- avoir un regard réflexif sur leur propre pratique professionnelle au moyen de l'analyse d'une séquence didactique élaborée et réalisée en classe
- établir un bilan des acquis durant le temps de formation en regard des axes réflexif, sociodidactique et didactique

Modalités pédagogiques

Séminaire, rédaction du journal de bord, lecture de textes.

Accompagnement vers la certification

Contenus

- réflexions sur l'altérité sur la base de lecture de textes (scientifiques et de récits d'expérience)
- enjeux d'une écriture académique, pour un dégagement des processus et des modes de fonctionnement de la personne qui produit le texte
- mise en exercice de la perspective actionnelle dans le but de développer une séquence didactique
- élaboration du portfolio pour la certification finale

Calendrier de la formation

Dès le mois de septembre 2022, les cours auront lieu une fois par mois le mercredi et le jeudi, de 9h00 à 12h30 et de 13h45 à 16h00.

Le tableau suivant intègre l'ensemble des dates de formation. Les numéros de salles seront communiqués dès le mois de mai 2022.

Semestre	Module	Unités d'enseignement		Date
2022 A	Introduction	DF 600-1	Introduction à la formation	jeudi, 1 septembre 2022
	L'élève allophone dans l'école	DF 300-1	Entrer dans l'écrit	mercredi, 21 septembre 2022
				jeudi, 22 septembre 2022
		DF 300-2	Lire et comprendre	mercredi, 12 octobre 2022
				jeudi, 13 octobre 2022
		DF 300-3	Produire des textes variés	mercredi, 23 novembre 2022
				jeudi, 24 novembre 2022
		DF 500-3	La classe d'accueil dans l'école	mercredi, 21 décembre 2022
		DF 600-1	Accompagnement vers la certification	jeudi, 22 décembre 2022
		Certification du module à rendre le		vendredi, 20 janvier 2023
2023 P	Parcours vers l'autonomie	DF 400-1	Parcours des élèves et intégration dans les classes ordinaires	mercredi, 8 février 2023
				jeudi, 9 février 2023
		DF 400-2	Outils pour l'enseignement de la langue de scolarisation	mercredi, 15 mars 2023
				jeudi, 16 mars 2023
		DF 500-4	Rôles de l'enseignant·e d'accueil	Jeudi, 27 avril 2023
		Certification du module à rendre le		Jeudi, 25 mai 2023
2023 A	Migration : regards croisés	DF 100-1	Altérité, interculturalité et migration	mercredi, 13 septembre 2023
				jeudi, 14 septembre 2023
		DF 100-2	Histoire des méthodologies d'enseignement des langues	mercredi, 11 octobre 2023
				jeudi, 12 octobre 2023
		DF 100-3	De l'approche communicative à la perspective actionnelle	mercredi, 15 novembre 2023
				jeudi, 16 novembre 2023
		DF 500-1	Altérité et didactique	mercredi, 13 décembre 2023
		DF 600-1	Accompagnement vers la certification	jeudi, 14 décembre 2023
		Certification du module à rendre le		jeudi, 19 janvier 2024
2024 P	Plurilinguisme et contacts des langues	DF 200-1	Notions de sociolinguistique et d'éveil aux langues	mercredi, 24 janvier 2024
				jeudi, 25 janvier 2024
		DF 200-2	Approches plurilingues et pluriculturelles	mercredi, 21 février 2024
				jeudi, 22 février 2024
		DF 200-3	Dialogues à instaurer	mercredi, 20 mars 2024
				jeudi, 21 mars 2024
		DF 500-2	Devant la langue autre	mercredi, 17 avril 2024
		Certification du module à rendre le		mercredi, 8 mai 2024
		Certification finale (portfolio) à rendre le		vendredi 31 mai 2024
		Mutualisation des portfolios (DF 600-1)		mercredi 12 juin 2024

Structure modulaire du programme

Comme évoqué dans la section Organisation des études, l'organisation modulaire vise à augmenter la cohérence de la formation et repose sur un travail d'équipe de formatrices et formateurs. Elle favorise le développement de compétences qui intègre diverses sources de savoirs dispensés dans les cours et séminaires et constitue le cadre de l'évaluation certificative.

Les modules d'enseignement sont, en règle générale, composés :

— d'unités de formation mettant en œuvre diverses stratégies d'enseignement
— d'une part de travail personnel fourni par les participant·e·s
— d'une modalité d'évaluation qui valide l'intégration des différents apports du module et la consolidation du développement des compétences visées

Les unités de formation pouvant prendre la forme de cours ou de séminaire.

Les séminaires sont de natures diverses : le séminaire standard, le séminaire à effectif réduit, le séminaire d'intégration. Ils permettent aux participant·e·s d'intégrer les apports du cours, notamment par le biais d'activités orientées sur la pratique et l'expérimentation de situations concrètes (ex. analyse de ses propres pratiques professionnelles). Les séminaires d'intégration permettent d'établir des liens entre des savoirs théoriques acquis dans le cadre de divers modules et des savoirs d'expérience acquis dans des lieux variés, en se centrant sur une thématique et sur l'analyse de la progression au cours du semestre.

Tableau de correspondance entre les modules et les compétences visées

Au regard de la présentation des compétences travaillées (cf. Compétences travaillées) et de la description des modules de formation (cf. Programme de formation), le tableau suivant met en correspondance les contenus de formation avec les compétences des participant·e·s au terme de leur formation.

Nom des modules	Compétences travaillées												Crédits ECTS
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
L'élève allophone dans l'école		X		X	X	X			X	X	X	X	3
Parcours vers l'autonomie						X			X	X	X	X	2
Migration : regards croisés		X	X	X			X	X				X	3
Plurilinguisme et contacts des langues	X			X	X		X	X	X	X	X		3
Intégration	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	2
Travail de certification finale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	2

Principes de l'évaluation

L'organisation de la formation dicte le principe général de l'évaluation. Il s'agit pour les participant·e·s de prendre la mesure de l'acquisition progressive de leurs compétences et, pour l'institution, d'attester de leurs acquis.
Deux types d'évaluation répondent à ces objectifs : l'évaluation formative et l'évaluation certificative.

A. Évaluation formative
En cours de module, l'évaluation formative offre des retours d'informations aux participant·e·s sur le niveau de leurs acquisitions. Cette évaluation peut prendre diverses formes, par exemple : bilan réflexif, exercice illustrant un cours, études de cas, discussions en groupe, analyses de vidéos, etc.

B. Évaluation certificative
L'évaluation certificative détermine l'attribution des crédits ECTS correspondants. Cette évaluation mesure l'atteinte du niveau de maitrise des compétences professionnelles fixé par le plan d'études et mentionné dans le descriptif du module, en relation avec chacune des compétences travaillées. Les modules faisant l'objet d'une évaluation certificative ont une note (échelle de 1 à 6) ou une validation (acquis ou non acquis). En complément, les participant·e·s reçoivent un feedback sous forme de grille critériée et/ou de commentaire.

Les modalités ainsi que les critères d'évaluation sont communiquées préalablement aux participant·e·s.

Lieu de la formation

Haute école pédagogique du canton de Vaud
Av. de Cour 33 et Av. des Bains 21 1014
Lausanne

Direction

Responsable du programme CAS en Didactique du FLS

— **Paula Ristea**, professeure HEP associée, Unité d'enseignement et de recherche (UER) « Didactique du français » (FR)

Responsables du pilotage des formations postgrades

— **Amaury Daele**, professeur HEP associé, responsable de la Filière des formations postgrades
— **Silvia Sá**, chargée d'enseignement, Filière des formations postgrades

Équipe pédagogique

Formatrices et formateurs de l'UER « Didactique du français »

– **Carole-Anne Deschoux**, professeure HEP associée
– **Sonia Guillemin**, professeure HEP associée
– **Diane Martinet**, chargée d'enseignement
– **Paula Ristea**, professeure HEP associée

Formatrice de l'UER «Acteurs, Gestions, Identités, Relations, Systèmes» (AGIRS)

- **Stéphanie Bauer**, professeure HEP associée

Formatrice de l'UER «Didactique des langues et cultures» (LC)

- **Chiara Bemporad**, professeure HEP associée

Intervenant·e·s externes

Dans des domaines spécifiques abordés, plusieurs intervenant·e·s viendront apporter leur contribution de spécialiste (sous réserve) :

- **Spomenka Alvir**, chargée d'enseignement à la HEP-BEJUNE et coordinatrice de projets à la DGEO
- **Christophe Blanchet**, directeur du Centre de ressource pour élèves allophones (CREAL), doyen des classes d'accueil de Lausanne et membre de l'Unité migration et allophonie (UMA)
- **Martine Dang**, avocate, spécialiste des questions migratoires et du droit d'asile
- **Jean-François de Pietro**, collaborateur scientifique à l'Institut de recherche et de documentation pédagogique, Neuchâtel
- **Danièle Frossard,** spécialiste de l'entrée dans l'écrit, professeure HEP Vaud retraitée
- **Laurent Gajo**, professeur à la Faculté des lettres, Université de Genève, et directeur de l'école de langue et de civilisation françaises, Genève
- **Véronique Laurens**, maitre de conférences et didacticienne du français langue étrangère et seconde, Université Sorbonne Nouvelle, Paris 3
- **Jean-Claude Métraux**, psychiatre et psychothérapeute de l'enfant et de l'adolescent, fondateur d'Appartenances
- **Christian Rehm,** responsable de programme de 2013 à 2018 et ancien enseignant en classe d'accueil
- **Mayumi Shiotani**, enseignante de classe d'accueil (Lausanne) et enseignante de japonais
- Interprète et formateur pour l'association d'interprétariat communautaire Appartenances

Évaluation des modules et du cursus

Afin d'assurer une régulation à court, moyen et long terme de la formation, l'avis des participant·e·s sur la formation est demandé à intervalles réguliers, tout au long du parcours de formation (questionnaire en ligne). Cette évaluation des enseignements par les participant·e·s est conduite par le Pôle de la HEP Vaud dédié à cette activité. Elle contribue à l'amélioration continue de la qualité de l'offre de formation continue certifiée.

Par ailleurs, à tout moment, il est possible de faire remonter auprès de l'équipe pédagogique, de la responsable du CAS ou de la filière des formations postgrades toute information utile au suivi et à l'amélioration de nos programmes.

Frais d'inscription et taxes

Finance d'inscription à l'admission : CHF 100.—

Coût pour l'ensemble du CAS : CHF 7'500.— (pour les candidat·e·s hors DFJC ou employé·e·s DFJC sans l'autorisation d'entrée en formation de leur service employeur)

En principe, la finance de formation est divisée en parts égales entre les semestres concernés. Elle fait l'objet d'une facturation semestrielle au 30 septembre et au 28 février au plus tard (pour plus d'informations, consulter la directive 02_01, article 13 ; etudiant.hepl.ch/directives).

Services aux participant·e·s

Service académique

Le Service académique assure la gestion des admissions, les prestations de suivi administratif et de conseil aux études.

Contact

Service académique - Formations postgrades

Haute école pédagogique du canton de Vaud

Avenue de Cour 33

1014 Lausanne

Téléphone : +41 21 316 92 70

e-mail : etudiants-pg@hepl.ch

Liens utiles

candidat.hepl.ch/pg >page « Questions fréquentes »
candidat.hepl.ch/cas-fls

Conditions d'admission

Pour accéder au CAS, les candidat·e·s doivent être en possession d'un titre d'enseignement reconnu (ou jugé équivalent) ou d'un Bachelor délivré par une haute école suisse (ou un titre jugé équivalent).

Admission en cas de non possession des titres requis

Si la candidate ou le candidat n'est pas en possession des titres requis pour l'admission, il-elle peut déposer une demande d'admission sur dossier auprès du Service académique dans les mêmes délais que l'inscription en ligne et l'envoi du dossier de candidature (Directive 05_03; etudiant.hepl.ch/directives).

Dans ce cas, une procédure spécifique est à suivre, impliquant notamment le paiement d'une finance d'inscription de Fr. 300.— non remboursable.

Renseignements auprès du conseiller aux études

Téléphone : +41 21 316 92 70

e-mail : etudiants-pg@hepl.ch

Procédure d'inscription à la formation

Constitution du dossier électronique de candidature

La démarche d'inscription s'effectue en ligne à l'aide du formulaire électronique :

candidat.hepl.ch/formulaire-admission

Les documents suivants sont à télécharger en format électronique sur la plateforme en ligne :

- curriculum vitæ
- copie du titre requis par les conditions d'admission
- récépissé de paiement de la finance d'inscription (ou paiement en ligne via la plateforme)
- demande d'autorisation comprenant le préavis de sa direction d'établissement et l'autorisation d'entrée en formation de l'autorité cantonale d'engagement concernée. Ce formulaire, accessible lors de l'inscription, est exigé uniquement pour les collaboratrices et collaborateurs salariés de la DGEO, de la DGEP et du SESAF ou de l'un des organismes subventionnés placés sous la surveillance de l'un de ces trois services cantonaux ainsi que du SPJ.

NB : même en cas de refus du service employeur d'accorder l'autorisation d'entrée en formation, le·la candidat·e a la liberté de déposer sa demande d'admission. Dans ce cas, s'il·elle est admis·e, il·elle ne bénéficiera pas des « Conditions spécifiques » décrites ci-dessous et devra donc s'acquitter du coût de la formation.

Jusqu'au dépôt final de la candidature en ligne, les données peuvent être actualisées et il est possible de déposer, supprimer ou remplacer les pièces jointes au dossier.

Le délai pour valider l'inscription électronique avec l'ensemble des documents est fixé au **28 février 2022**.

La HEP peut limiter les admissions lorsque le nombre de candidatures remplissant les conditions générales d'admission est supérieur aux places ouvertes à la formation. Dans ce cas, les candidat·e·s sont retenu·e·s conformément au Règlement des études menant à un CAS, DAS, MAS (RAS, etudiant.hepl.ch/lois-reglements-hep). **L'ordre d'arrivée du formulaire électronique est pris en compte.** Elle se réserve par ailleurs la possibilité de repousser l'entrée en formation en cas de nombre insuffisant d'inscriptions.

Finance d'inscription

Versement de la finance d'inscription de CHF 100.– **non remboursable** sur l'IBAN CH59 0076 7000 L525 8094 4 (Banque Cantonale Vaudoise, BIC/SWIFT : BCVLCH2LXXX); titulaire : Haute École Pédagogique, 1014 Lausanne, **en précisant le motif du paiement, ainsi que votre nom et prénom, « Finance Inscription_Nom_Prénom ».**

Ce paiement peut être directement effectué via la plateforme d'inscription en ligne.

Décision d'admission

La HEP étudie le dossier de candidature et décide de l'admission en formation. Elle informe la candidate ou le candidat de sa décision à la **mi-avril 2022.**

Prise en compte des études déjà effectuées

Une fois l'admission décidée, une demande de **prise en compte des études déjà effectuées** peut-être adressée au Service académique pour que soient pris en compte des crédits de formation obtenus lors d'une certification antérieure dans une des thématiques abordées par le plan de la formation (possibilité d'équivalence ; Directive 05_04; etudiant.hepl.ch/directives). Cette demande unique doit être présentée au plus tard jusqu'au **31 août 2022**.

Renseignements auprès du conseiller aux études

Téléphone : +41 21 316 92 70

E-mail : etudiants-pg@hepl.ch

Conditions spécifiques aux enseignant·e·s vaudois·es ou personnels d'établissements subventionnés par l'État de Vaud

Sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation d'entrée en formation (voir ci-dessus « Procédure d'inscription à la formation »), les collaboratrices et collaborateurs de la DGEO, de la DGEP, du SESAF ou d'établissements d'enseignement spécialisé subventionnés par le SESAF bénéficient :

— d'une prise en charge par le service employeur ou par la HEP du coût de la formation
— des conditions de décharge fixées par la décision de la Cheffe du Département de la formation (renseignements et informations auprès du service employeur concerné[2])
— d'une prise en charge, selon les modalités de défraiement, des frais de déplacement et de repas liés à la formation (renseignements et informations auprès des directions d'établissement)

Inscription en tant qu'auditrice ou auditeur

Toute personne âgée de 25 ans et qui désire suivre des enseignements sans viser l'obtention du CAS peut s'inscrire en tant qu'auditrice ou auditeur. Les modules thématiques de ce programme sont ouverts aux auditrices et aux auditeurs.

Renseignements et formulaire d'inscription sur: candidat.hepl.ch/fc/auditeurs

Le nombre d'auditrices et d'auditeurs par module étant limité, les inscriptions sont retenues par ordre chronologique d'arrivée.

Carte d'inscription

Les participant·e·s à des formations continues certifiées peuvent bénéficier d'une carte d'inscription, il suffira d'en faire la demande auprès du service académique (etudiants-pg@hepl.ch) dès le démarrage de la formation.

Cette carte permet de faire des photocopies (solde de Fr. 20.— par année) et de bénéficier de rabais dans certains commerces.

Pour plus d'informations : etudiant.hepl.ch/carte-etudiant

Conditions en cas de désistement

En validant le dossier électronique de candidature, l'engagement au programme de formation est considéré comme ferme.

En cas de désistement annoncé au moins un mois avant le début de la formation ou avant le 15 août, la facture est annulée.

En cas de désistement annoncé moins d'un mois avant le début de la formation ou une fois la formation commencée, la totalité de la finance de formation du semestre concernée est due, sous réserve de cas de force majeure.

[2] **DGEO**, Direction RH, Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne ; **DGEP**, Unité RH, Saint-Martin 24, 1014 Lausanne; **Pour l'enseignement spécialisé, écoles publiques : SESAF**, Direction RH, Cité-Devant 14, 1014 Lausanne

Délivrance des titres et du supplément au diplôme

Les titres sont décernés lorsque le·la participant·e a satisfait aux exigences du règlement des études et du plan d'études. Ils sont accompagnés d'un supplément qui contient des informations précises sur la nature et le niveau du diplôme. Dès que la décision est prononcée, le·la participant·e peut disposer d'une attestation de réussite. Une fois par année, la HEP Vaud organise une cérémonie de remise des titres.

Lorsqu'un programme de formation comporte deux ou trois étapes de qualifications (CAS, DAS, MAS), le cumul des titres n'est pas autorisé. Seul le titre de niveau supérieur est délivré.

Campus de la HEP Vaud

Plusieurs services sont offerts aux participant·e·s sur le Campus de la HEP Vaud : activités culturelles et sportives, mobilité, aumônerie, bibliothèque, restaurant, renseignements généraux, notamment en collaboration avec l'association des étudiant·e·s de la HEP Vaud.

Pour plus d'informations : etudiant.hepl.ch/campus

Base juridique

Le présent guide constitue un document pédagogique susceptible d'être modifié. Seul le cadre juridique suivant fait foi.

Loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (LHEP ; etudiant.hepl.ch/lois-reglements-hep)

Règlement du 3 juin 2009 d'application de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (RLHEP).

Règlement du 28 juin 2010 des études menant à un CAS, DAS, MAS (RAS)

Directive 05_59 (etudiant.hepl.ch/directives) du programme de formation menant au CAS «Didactique du français langue seconde »

Haute école pédagogique du canton de Vaud Service académique Formations postgrades Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne

Téléphone. : + 41 21 316 92 70
etudiants-pg@hepl.ch

www.hepl.ch

Crédits: Fotolia

version du 09.12.2021